

Pour un syndicat combatif, de terrain, démocratique et féministe Liste à l'initiative d'École émancipée et de militant.es sans tendance



Pourquoi des élections exceptionnelles ?

En juin 2022, la direction nationale du SNES-FSU a décidé de dissoudre la CAA (le parlement académique de notre organisation) ainsi que le bureau départemental de Gironde et de faire procéder à des élections exceptionnelles début octobre 2023.

Cette décision a été prise à la suite d'une situation de conflits interpersonnels mais surtout à cause des divergences de vision du syndicalisme et du projet politique que nous portons. Pour nous, militer au SNES-FSU, syndicat de transformation sociale, c'est être au plus près des collègues dans les établissements mais aussi être pleinement actif.ves lors des mobilisations et dans les collectifs auxquels participe la FSU. C'est développer une activité syndicale en toute transparence et pour le bien commun.

L'organisation de ces élections anticipées est inédite d'autant plus qu'au printemps prochain, des élections « ordinaires » renouvelleront de nouveau les instances du SNES-FSU à tous les niveaux après les congrès académique et national.

Face à cette situation, nous militant.es École Émancipée et ex-Unité et Action, désormais sans tendance, avons décidé qu'il était important de présenter une liste pour défendre notre conception du syndicalisme, les valeurs et les principes auxquels nous sommes attaché.es.

Nous avons besoin d'un syndicat fort et combatif

Depuis 2017, nous faisons face à des attaques antisociales et liberticides et à une volonté de destruction systématique des services publics de la part du gouvernement Macron. La loi de Transformation de la Fonction Publique, la réforme des lycées général et professionnel, celle du BAC et de Parcoursup, le SNU, les nouveaux projets pour le collège, la récente mise en place du Pacte enseignant, les deux projets de réforme des retraites suivent la même logique libérale et autoritaire que celle qui s'attaque aux libertés individuelles, à l'Hôpital public ou à l'assurance chômage.

Notre syndicat doit entrer dans des luttes collectives contre ce libéralisme autoritaire qui entend mettre au pas la jeunesse, maltraite les personnels et privatise le service public d'éducation. Pour promouvoir la perspective d'une école émancipatrice, pour éviter de sombrer dans les discours fatalistes qui remettent parfois en question l'éducabilité même de nos élèves, notre syndicat doit poursuivre l'élaboration d'un projet éducatif garant d'une réelle démocratisation scolaire. Pour promouvoir un autre modèle de société, nous affirmons qu'une politique publique doit répondre aux besoins fondamentaux du plus grand nombre et non aux intérêts égoïstes de quelques un.es. Elle doit aussi défendre les droits humains et les libertés fondamentales et promouvoir un modèle de développement et de gestion des ressources équitable et soutenable.

C'est pourquoi le SNES-FSU doit être :

Un syndicat dans le combat

- **Mobilisé et offensif** : Face aux réformes réactionnaires et d'austérité de l'ère Macron, nous refusons la résignation. Le SNES-FSU ne peut se contenter d'accompagner ses réformes en tentant de limiter la casse et le tri social, il doit être à l'initiative de la résistance en participant activement notamment, aux actions organisées dans le cadre de notre fédération (FSU) et aux collectifs dont la FSU est membre comme par exemple l'Observatoire des libertés publiques, l'AG féministe (pour la défense des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+) ou RESF pour le soutien aux migrant.es.

- **Inventif et ouvert** : le SNES-FSU doit encourager les nouvelles formes de luttes en proposant aux collègues des méthodes et des structures d'auto-organisation qui leur permettent de porter leurs revendications (occupation pacifique d'établissement, grève des examens, événements festifs militants, participation à des forums citoyens, etc).

- **Protecteur et engagé** : dans la défense des camarades sanctionné.es pour leur action militante. L'administration multiplie les sanctions disciplinaires et criminalise l'action syndicale. En tant qu'organisation syndicale majoritaire dans l'Éducation Nationale, nous devons être présent.es pour défendre les militant.es réprimé.es.

- **Au service des personnels dans la défense de leurs droits et dans l'accompagnement de leur carrière** : Malgré l'affaiblissement du paritarisme, nos militant.es, par leur expérience et leur connaissance étayée de nos statuts et de nos droits, doivent continuer à défendre les situations individuelles et collectives auprès de l'administration.

Un syndicat sur le terrain

- **Au plus près de la réalité des établissements**. Les sections d'établissements (les S1) sont l'ancrage local indispensable pour à la fois répondre adéquatement aux besoins et aux demandes des personnels et construire un outil militant efficace. Redensifier les S1 doit être une priorité, grâce à leur mise en relation (listes mails, AG de S1...), à la formation syndicale, à l'élaboration de matériel et d'outils efficaces (tracts, affiches...). Pour animer les stages, aller à la rencontre des collègues, faire des tournées d'établissements, animer des heures d'information syndicale, mener des campagnes de syndicalisation, préparer les instances avec l'administration, les militant.es des sections départementales (S2) doivent disposer du temps nécessaire à cette couverture syndicale exigeante.

- **Aux côtés des précaires et des non titulaires**. AESH, AED, Non titulaires, stagiaires, l'Éducation Nationale produit de plus en plus de précarité tout en prétendant pallier le manque d'attractivité des métiers de l'éducation par un recours accru aux contractuel.les. Le SNES-FSU se doit de rappeler que l'État employeur ne peut déroger au droit du travail et continuer à réclamer une formation de qualité, un salaire décent et un statut pour tous les personnels.

- **En proposant une offre de formation riche et diversifiée** syndicale et fédérale (formations disciplinaires, formations sur les évolutions du métier, sur les grandes réformes économiques ou sociétales...) pour permettre aux collègues de se retrouver pour échanger, s'informer et se donner les moyens d'agir. Ces rencontres sont l'occasion d'acquérir des outils de défense et de lutte contre les politiques d'austérité et de management que nous subissons, et de construire des ripostes collectives.

Un syndicat féministe et qui refuse toutes les formes de discriminations

- **Un devoir d'exemplarité :** malheureusement, les discriminations se manifestent aussi dans nos salles de classes et dans nos salles des personnels. Il serait illusoire de croire que nos représentations et nos pratiques sont imperméables aux mécanismes de rejet et aux stéréotypes présents dans la société. Pour être crédible dans son projet de transformation sociale, le SNES-FSU doit donc œuvrer consciemment afin qu'aucune des discriminations et inégalités de la société ne se reflète en son sein. Ainsi, il est tenu de se donner les moyens d'identifier les discriminations présentes et de les déconstruire pour garantir que les minorités de genre, les personnes racisées et toutes les personnes victimes de discrimination puissent prendre toute leur place dans le SNES-FSU.
- **Créer un « secteur Femmes »** dédié aux questions liées au genre afin de former des collègues et des militant.es à la lutte contre les stéréotypes (y compris dans nos pratiques professionnelles pour mettre en œuvre une vraie pédagogie critique des normes) et contre les violences faites aux femmes. Ce secteur, avec celui de l'emploi, organiserait un temps de permanence dédié à l'écoute et à l'orientation des femmes victimes avec des militant.es formées. La création de ce secteur Femmes nécessiterait des moyens en temps militant pour construire le secteur, se former et assurer la permanence.
- **Refuser l'instrumentalisation de la laïcité :** L'actuel ministre, comme Blanquer, avant lui, utilise la laïcité pour stigmatiser certain.es élèves et créer des polémiques permettant de détourner l'opinion des vrais sujets. Dans le même temps, l'enseignement privé catholique bénéficie de cadeaux, ce qui contribue au sentiment que l'attitude à l'égard du religieux varie selon les confessions concernées. L'annonce sur l'interdiction de l'abaya visait à masquer les classes surchargées, les postes non pourvus, la crise du recrutement, la promesse de revalorisation salariale non tenue, la manque d'AESH, de PsyEN, d'assistant.es de service social, d'infirmier.es, les vies scolaires en tension... Loin de régler le problème, cette annonce ne fait qu'exacerber les tensions et creuser un peu plus les divisions. Il appartient au Snes-FSU de démystifier le discours ministériel et de recentrer le débat.
- **Lutter pour une vraie politique d'inclusion :** L'éducation Nationale ne s'est jamais réellement donné les moyens d'accueillir les élèves handicapé.es dans des conditions acceptables. Que dire de la possibilité d'exercer dans un établissement scolaire pour un.e travailleur.euse handicapé.e ! Le SNES-FSU doit exiger que les promesses d'inclusion soient tenues ce qui passe nécessairement par une formation et une revalorisation des AESH, la présence de médecins scolaires et d'une médecine du travail, l'aménagement des locaux, une diminution des effectifs dans les classes. Il en va de même pour les élèves allophones : dans notre académie, les moyens sont toujours en deçà des besoins croissants d'accompagnements. Une inclusion réussie passe par l'ouverture de dispositifs (y compris en zones rurales), une formation pour une inclusion qui ne soit pas low cost et une prise en compte réelle de ces élèves dans les effectifs des classes d'inclusion

Un syndicat démocratique : expérience et renouvellement

- **Le SNES-FSU se doit d'être une structure plurielle et ouverte au débat, ce qui suppose un plein exercice du droit de tendance. Le SNES-FSU ne pourra qu'y gagner en diversité et en réactivité.**
- **Partage équitable concerté et transparent des décharges, co-animation des secteurs, co-secrétariats paritaires, ouverture de bureaux élargis à des militant.es de terrain doivent désormais rentrer dans nos normes de fonctionnement.**
- **Le renouvellement des instances et des responsabilités syndicales doit être favorisé en instaurant une rotation des mandats. Elle doit s'appuyer sur un renouvellement raisonné du tissu militant, qui articule expérience et apport de nouvelles forces. La liste que nous présentons aujourd'hui aux adhérent.es a été élaborée dans cette perspective. La formation entre camarades et les liens plus étroits que l'on doit tisser avec les S1 doivent également aller dans ce sens.**